

**MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

*MINISTRY OF SCIENTIFIC RESEARCH
AND INNOVATION*

**INSTITUT NATIONAL DE
CARTOGRAPHIE
NATIONAL INSTITUTE OF
CARTOGRAPHY**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

**LES UNIVERSITES D'ETAT DU
CAMEROUN
THE STATE UNIVERSITIES OF
CAMEROUN**

**COLLOQUE INTERNATIONAL
INTERNATIONAL CONFERENCE**

LA VILLE DURABLE AU CAMEROUN

Du 9 au 13 novembre 2009 à Yaoundé

Avec le parrainage du :

- **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT**
- **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**
- **MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION**
- **MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Comité d'Organisation

- Président : Le Directeur Général de l'INC
- Coordonnateurs :
 - Le Chef de Division de la Recherche Géographique/INC
 - Les Chefs de Département de géographie, de sociologie et d'aménagement urbain des cinq universités d'Etat
- **Commissions** :
 - Programmation des activités : Tadjou Jean Marie, Kamguia Joseph, Etouna Joachim, Kaffo Célestin
 - Relations publiques, Transport et Logistique : Doungtio Djeuta Nicole, Leumbe Leumbe Olivier, Elat, Kande Houetchack
 - Secrétariat : Pokam Wandja Kemajou Jacques, Ojuku Tiafack, Nghonda Jean Pierre, Tongo Landry et Kana Collins
 - Accueil et hébergement : Koulbout David
 - Restauration : Esse Ndjeng, Daraoudaï Jakaou
 - Finances : L'Agent comptable de l'INC

Comité Scientifique :

Président : Michel SIMEU KAMDEM, Directeur de Recherche (INC)

Membres :

Gaston ACHOUNDONG, Maître de Recherche (IRAD),
Joseph Armathe AMOUGOU, Chargé de Cours, (UYI),
René-Joly ASSAKO ASSAKO, Maître de Conférences (UD),
Alexander Asah ASONG, Chargé de Cours, (U. Buea),
Athanas BOPDA, Maître de Recherche (INC),
Jean Claude BRUNEAU, Professeur (U. Bordeaux III et Montpellier),
Georges COURADE, Directeur de Recherche (IRD),
Jean- Louis DONGMO, Professeur (UYI),
Gabriel ELONG, Maître de Conférences (UYI),
Timothée FOMETHE, Chargé de Cours, (UDs/WWF),
François KENGNE FODOUOP, Professeur (UYI),
Martin KUETE, Professeur (UDs),
Cornelius LAMBI, Professeur, (U. Buea),
Pierre MEUKAM, Maître de Conférences (UYI),
Valentin NGA NDONGO, Professeur (UYI),
Emmanuel NGWA NEBASINA, Professeur (UYI),
Chrispin PETTANG, Maître de Conférences (UYI),

Eike W. SCHAMP, Professeur (U. Frankfurt),
Thomas TAMO TATIETSE, Maître de Conférences (UYI),
François TCHALA ABINA, Maître de Conférences (UDs),
Martin TCHAMBA, Chargé de Cours, (UDs/WWF),
Paul TCHAWA, Maître de Conférences (UYI),
Michel TCHOTSOUA, Maître de Conférences (U. N'déré),
Maurice TSALEFAC, Professeur (UYI),
Appolinaire ZOGNING, Maître de Recherche (INC)

Supervision générale : MINRESI et MINESUP

Sous le parrainage du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, du Ministère du développement urbain et de l'habitat, du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur organisent un Colloque International sur le thème "La ville durable au Cameroun" (Yaoundé, 09-13 novembre 2009).

A l'heure où la décentralisation rentre dans les pratiques au Cameroun, au moment où l'on assiste à une certaine fébrilité dans les municipalités et les communautés urbaines en matière de protection de l'environnement, à l'heure où les gestionnaires des villes manifestent une disposition certaine à mieux doter leurs villes d'éléments de gouvernance universels, il a paru intéressant d'ouvrir, à travers un colloque d'envergure internationale, une réflexion transdisciplinaire sur la ville durable au Cameroun, afin de permettre aux maires d'allier leurs préoccupations de l'instant aux exigences du futur.

Cette manifestation scientifique est organisée à l'initiative de l'Institut National de Cartographie (INC) en collaboration avec les universités d'Etat (départements de géographie, de sociologie et d'aménagement urbain).

I- CONTEXTE NATIONAL ET PROBLEMATIQUE DE LA VILLE DURABLE

1.1. CONTEXTE NATIONAL

Après la grave crise économique qui a secoué le Cameroun entre 1985 et 1995, le pays connaît un retour à une meilleure situation économique marquée par la reprise de la croissance. Les programmes successifs de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles mis en œuvre ont réussi à assainir les finances publiques et à améliorer le cadre des affaires ainsi que la compétitivité générale de l'économie camerounaise. L'éligibilité du Cameroun à la réduction de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) consacrée en mai 2000 par le FMI et la Banque Mondiale, ouvrait ainsi les perspectives nouvelles pour le pays, grâce notamment aux économies budgétaires mobilisables à partir du point de décision que le Cameroun a pu franchir dès le mois d'octobre 2000. Le pays a atteint depuis avril 2006 le point d'achèvement de l'initiative PPTÉ.

Il entre par conséquent dans le troisième millénaire avec des atouts importants mais aussi des défis majeurs à relever pour diversifier son économie, soutenir la croissance et améliorer les conditions de vie des populations. Au nombre des atouts on compte un cadre macroéconomique stable après des efforts soutenus d'ajustement, des conditions plus incitatives pour le développement du secteur privé, une position de pôle de développement dans un cadre sous-régional de plus en plus ouvert, une croissance économique soutenue aux alentours de 4,5%, malgré le déclin continu du secteur pétrolier, une population jeune éduquée capable de s'approprier les nouvelles technologies et d'améliorer la productivité et une grande stabilité politique et institutionnelle.

Parmi les principaux défis à relever, l'on retient la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la nécessité de diversifier l'économie et d'accélérer la croissance pour répondre aux besoins et attentes des populations, et la production de la ville durable.

La constitution de 1972 révisée par la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 et celle de mars 2008 apporte une impulsion décisive au processus de décentralisation en consacrant le caractère unitaire décentralisé de l'Etat du Cameroun. Cette loi établit deux types de collectivités locales décentralisées : les régions et les communes. Les lois spécifiques adoptées en 2004 organisent le régime de ces deux catégories de collectivités territoriales décentralisées. Une loi cadre également adoptée en 2004 fixe le régime général des collectivités territoriales décentralisées et prévoit l'élaboration d'une loi spécifique relative à leur régime financier. Un tel processus constitutionnel crée un cadre favorable à la production de la ville durable.

1.2. PROBLEMATIQUE DE LA VILLE DURABLE

La ville durable fait l'objet d'une pluralité de définitions, les unes tournées vers l'urbanisme écologique et, les autres vers la qualité de la vie. La ville durable dans son assertion première désigne une ville ou une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherche à prendre en compte conjointement les enjeux économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme, suivant l'approche de démocratie participative édictée par l'Agenda 21 de la conférence de Rio.

D'aucuns la définissent aussi comme une ville qui intègre les deux exigences fondamentales que sont :

- le facteur limitant de son développement étant désormais son capital naturel et les populations les plus démunies étant les plus touchées par les problèmes d'environnement, il apparaît nécessaire d'intégrer la protection de l'environnement comme exigence sociale essentielle de la population ;
- la nécessité d'améliorer la qualité de la vie des citoyens plutôt que d'optimiser simplement la consommation.

Face aux tendances actuelles de l'urbanisation et aux exigences écologiques, on peut d'une manière générale, définir la ville durable en trois temps (Emelianoff, 1999)¹ :

- C'est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif et un dynamisme à long terme. C'est une ville pérenne dans ses qualités spatiales, dotée de grandes capacités de résistance d'inventivité et de renouvellement.
- La ville durable doit pouvoir offrir une bonne qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre différents cadres de vie. Cette exigence appelle une mixité sociale et fonctionnelle, et ou à défaut des stratégies susceptibles de réduire les exclusions et la marginalisation tout en favorisant l'expression des nouvelles proximités et solidarités. La proximité notamment doit s'organiser en réponse aux coûts (énergétiques et géopolitiques liés aux intérêts divers) et aux risques lourds d'hyper mobilité. La solidarité quant à elle doit intégrer l'accès au logement et autres infrastructures de base, et l'émergence d'une véritable citoyenneté urbaine.
- La ville durable doit en définitive intégrer l'impératif d'un développement équitable sur le double plan socio- économique et écologique tant au niveau d'un territoire qu'à celui de la planète toute entière. Il s'agit à la fois de réduire les inégalités sociales et les dégradations écologiques, en considérant les impacts du développement urbain à différentes échelles (du local au global).

Les interactions entre écologie, économie et développement sont mises en évidence depuis près de trois décennies². Le concept de « **développement durable** » est quant à lui encore plus récent et n'a été consacré dans la littérature qu'à la suite du Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992 face à l'ampleur de la perte de la diversité biologique, et du réchauffement climatique global. Sa définition initiale axée prioritairement sur la préservation de l'environnement et la consommation prudente des ressources naturelles non renouvelables, sera modifiée par la définition des trois piliers qui doivent être conciliés dans une perspective de développement durable :

- le *progrès économique*,
- la *justice sociale*,
- la *préservation de l'environnement*.

L'objectif du développement durable est donc de formuler des schémas viables et conciliant les aspects économique, social et environnemental des activités humaines. Dans le contexte actuel de mutations profondes de l'habitat humain, caractérisées par une urbanisation sans

¹ Emelianoff C., 1999. – « La ville durable, un modèle émergent (Porto, Strasbourg, Gdansk) », thèse de troisième cycle de géographie, Université d'Orléans

² En 1972 à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain à Stockholm

précédent dans l'histoire, le concept de « ville durable » manifeste fort opportunément la pénétration de la vision de durabilité dans les études et les problématiques urbaines. Le concept de ville durable, comme la tendance à la conservation des forêts qui se pratique sur toute la planète, doit pouvoir s'étendre partout où l'urbanisation se manifeste en l'occurrence dans les pays du sud et au Cameroun.

Au Cameroun, les bonnes performances macroéconomiques n'ont pas été assez profondes comme le montrent aujourd'hui les indicateurs relatifs à l'état de santé des populations, à l'éducation et à l'accès aux infrastructures de base. En effet, on constate que le secteur social qui s'est considérablement dégradé lors des années de crise, ne s'est pas encore amélioré avec la reprise économique. La baisse des salaires dans la fonction publique de l'ordre de 70% en 1993 a été catastrophique. L'offre publique des services sociaux de base a été particulièrement affectée par les difficultés financières de l'Etat pendant les années de crise. Toutefois, ces dernières années le gouvernement a consenti des efforts remarquables pour le soutien et le financement du développement des activités minières, forestières et agricoles. Il s'est également investi dans des travaux publics, dans l'appui à la planification et à l'aménagement du territoire et dans la lutte contre les catastrophes naturelles et la pauvreté. Certes les actions d'aménagement en pleine effervescence dans les principales métropoles camerounaises et pour lesquelles le C2D (Contrat Désendettement Développement) intervient activement sont à mettre dans la même logique, mais dans quelle mesure s'inscrivent-elles dans la perspective de production de la ville durable ?

II- OBJECTIFS ET PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

A travers le prisme des définitions, on constate que le concept de « ville durable » embrasse les thèmes aussi variés et transversaux que l'accès aux équipements et services de base, l'énergie, les déchets, les transports, les milieux (eau, air, sol, foncier), la gouvernance, le réchauffement planétaire. Il s'agit aussi de produire un habitat de qualité et des moyens de transport à des coûts accessibles à tous, en facilitant la richesse et la mixité sociale et culturelle.

Le colloque se propose de se focaliser à la fois sur la consistance conceptuelle et le cadre d'opérationnalisation de la ville durable, dans le contexte des pays en développement en général, et du Cameroun en particulier. En d'autres termes, si les problèmes d'urbanisation et d'empreinte écologique croissante ont rendu caduque le modèle urbain classique, la question revient de savoir comment recréer ou rénover la ville, de manière à concilier le développement économique, la justice sociale et la protection de l'environnement, sur le moyen et le long terme.

La recherche scientifique en général et la recherche en sciences sociales en particulier a un rôle important à jouer dans un tel questionnement pour contribuer à la promotion de la ville durable au Cameroun. Elle doit, dans le cadre de sa mission de mise des résultats de recherche à la disposition de principaux utilisateurs, aider les collectivités territoriales désormais décentralisées au Cameroun à prendre, pour leurs villes, le pari de la durabilité.

Ce colloque s'adresse autant aux chercheurs en sciences humaines et sociales qu'aux maires, urbanistes, environnementalistes et autres spécialités de la protection de la nature et de la biodiversité (zoologie, foresterie, renaturation ...). Au cours de cette conférence, les chercheurs devront sensibiliser davantage les acteurs du développement urbain, la communauté nationale et internationale à la fois sur l'importance et les enjeux de la ville durable, mais aussi sur les modalités de sa production au Cameroun.

Les universités étant délocalisées au Cameroun, on attend qu'elles apportent des contributions entre autres sur la façon dont on peut produire la ville durable dans leur région. De même, sont vivement attendues, les contributions des collectivités territoriales décentralisées qui devraient s'appuyer sur leur expérience de gestion de la cité, pour identifier dans leurs actions, celles qui portent l'estampille de la durabilité.

III- AXES MAJEURS DU COLLOQUE

Quatre axes de réflexion sont proposés, qui doivent permettre la diversité et la

complémentarité des approches.

- **Les approches disciplinaires de la ville durable : regards croisés**

Certains estiment que le concept de « ville durable » est assez clair pour être opérationnel. D'autres, bien plus nombreux le voient comme une panacée et un catalogue d'intentions qui devraient permettre tout à la fois, sans trop préciser comment, de manière pratique, de combiner un ensemble d'exigences, parfois contradictoires. En outre, on ne dispose pas encore à ce jour, d'un corpus standardisé de principes, indicateurs et critères clairement mesurables, qui permettent d'évaluer et de valider le niveau de durabilité d'une ville.

Le concept de ville durable n'est donc pas propre à une discipline scientifique donnée. L'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la géographie, l'architecture, l'urbanisme, l'économie, les sciences politiques s'y intéressent avec des approches diverses. Les unes et les autres seront convoquées pour permettre à travers leur présentation, de confronter et croiser les différentes approches. Il s'agira de voir comment la ville durable est pensée comme objet d'étude, quels outils et quels types de savoirs sont élaborés par les différentes disciplines ? Les interventions porteront sur les domaines communs ou spécifiques à ces disciplines.

- **Ville durable et aménagement urbain**

L'élaboration de la ville de demain suppose de repérer, de comprendre et d'articuler les usages de l'espace et du temps et spécialement les usages émergents qui pourraient, demain, devenir centraux. Il s'agit des logements et des espaces intermédiaires, des espaces de familiarisation recevant des flux de population quotidiennement, des lieux lointains et/ou fréquentés de manière occasionnelle. Il s'agit également des infrastructures et équipements socio-collectifs relevant des usages anciens comme le transport par bus, mais aussi ceux qui relèvent des usages émergents à l'instar des services à domicile ou services à la demande facilités par les nouvelles technologies. En effet, l'attraction d'un foncier relativement moins cher est à l'origine de l'étalement urbain aux dépens des espaces ruraux périphériques qui sont supposés fournir aux populations de grandes villes toutes les ressources dont elles ont besoin et absorber les émissions de déchets qu'elles produisent. Il se crée ainsi des villes/quartiers dortoirs dont l'éloignement vis-à-vis du lieu de travail induit des conséquences multiples : embouteillages, allongement du temps de trajet en voiture, élévation du taux de motorisation, inconfort multiforme. Ceci finit par perturber durablement les relations fonctionnelles de la ville avec sa périphérie qui migre alors sans cesse et réduit les bénéfices attendus des aménagements planifiés. C'est alors qu'apparaissent d'autres acteurs de la construction urbaine.

La vie associative et les solidarités à l'intérieur de la ville participent aux côtés des pouvoirs publics à la production urbaine. Leur rôle pour le développement urbain peut être mal connu ou marginal pour l'instant. L'évolution des usages de la ville et de l'habitat est susceptible de conférer une ampleur beaucoup plus grande aux associations et formes de solidarité urbaines. L'aménagement de la ville implique des acteurs aux positions, intérêts, compétences et logiques d'action divergents et très contrastés. L'art de la planification urbaine consiste à pouvoir concilier les intérêts de ces acteurs diversifiés dans leur nature, leur fonction et leurs moyens d'action. La planification recherche également l'équilibre ou l'adéquation entre les devoirs et les moyens disponibles. Dans le contexte de la décentralisation au Cameroun, les acteurs de la construction de la ville durable demeurent-ils les mêmes ? De quels outils et moyens, de quelles compétences techniques et de quels matériels disposent-ils pour assumer les missions identifiées et à eux assignées ?

- **Ville durable et développement économique**

La ville est le cadre où prend sens des projets économiques nombreux mais ils n'ont pas toujours l'issue heureuse escomptée. La concurrence et la crise économique y créent des conditions d'aveuglement collectif dans lequel les valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale passent au second rang. La ville apparaît dès lors comme le siège des inégalités sociales, du chômage des personnes plus ou moins qualifiées et des agitateurs de toutes sortes à l'affût des

occasions favorables pour exprimer leur désarroi. Les problèmes urbains ne sont pas limités aux villes proprement dites.

Telles qu'elles sont pratiquées, les activités économiques urbaines (agriculture, commerce, industrie, et autres services) s'inscrivent-elles dans un processus de production de la ville durable ? La ville est-elle productrice de richesse ou participe-t-elle seulement à la redistribution ou au partage des revenus issus des activités se déroulant hors de son empreinte spatiale ? Dans quelle mesure la ville durable favorisera-t-elle une production et un accès aux biens de consommation quantitativement et qualitativement plus importants ?

- ***Ville durable et protection de l'environnement***

De manière générale, la question de l'environnement apparaît majeure dans le monde d'aujourd'hui. Si elle est globale lorsque l'on se réfère à la lutte contre l'effet de serre et la pollution de la biosphère, elle est locale perçue à travers la thématique de la ville durable (recyclage de l'eau et des déchets, filières courtes et sobres, énergies douces, propres et sûres, économie d'énergie et de chauffage, etc.).

La croissance rapide des transports privés et la consommation à forte intensité des ressources constituent d'importantes menaces pour l'environnement urbain et donc pour la santé et le bien-être humains. Les données concernant de nombreux aspects environnementaux urbains, par exemple, consommation d'eau, production des déchets municipaux, traitement des eaux résiduaires, nuisances sonores et pollution atmosphérique, sont toujours incomplètes et inadéquates pour une évaluation de l'environnement urbain qui sera léguée aux générations futures. La ville durable s'interdit d'exporter les coûts de son développement sur d'autres populations, d'autres générations ou sur les écosystèmes. L'application des directives de l'Agenda 21 donne à la ville durable de se maintenir dans le temps en offrant une bonne qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre le cadre de vie. Les éléments ou services essentiels qui permettent d'apprécier l'atteinte du statut de ville durable sont par exemple l'alimentation ou la consommation en eau et énergie, la gestion des déchets. Pour ce dernier cas, l'agriculture urbaine cherche tant bien que mal à les absorber ne serait-ce qu'en partie, pour mettre à disposition en tout temps quelques produits de grande consommation et contribuer à l'autosuffisance alimentaire particulièrement par ces temps d'émeutes de la faim suite à la hausse vertigineuse des prix de première nécessité. Au regard des impacts positifs de l'agriculture urbaine sur la pollution de l'air, du sol et des eaux, elle peut être perçue comme un moyen de paiement de la dette écologique du développement urbain et par conséquent un indicateur de la ville durable. Quelles autres initiatives semblent diriger la ville au Cameroun dans le champ ou en dehors de la ville durable ?

IV- APPELS A COMMUNICATION

Cet appel à communication s'adresse aux personnes de divers horizons (scientifiques, décideurs, société civile) intéressées et/ou impliquées dans la recherche sur les villes ou la gestion urbaine. Les contributions sous forme d'article ou de poster devront porter sur un ou plusieurs thèmes ci-dessus à développer au cours du colloque.

Les résumés (300 à 400 signes alphanumériques) devront comporter :

- le titre de l'article
- Les noms et prénoms de l'auteur ou des auteurs,
- La profession et discipline,
- L'adresse professionnelle complète,
- L'adresse électronique
- Les résumés et mots clés en français
- Les résumés et mots clés en anglais

Les dates importantes retenues pour les différentes phases de cette manifestation scientifique sont les suivantes :

- Date de la première annonce : 20 décembre 2008
- Date du second appel : 20 février 2009

- Date limite de recevabilité des résumés : 1^{er} mai 2009
- Date limite de recevabilité des textes complets : 20 septembre 2009
- Date de publication des actes du colloque : décembre 2010

Les contributions rédigées aussi bien en français qu'en anglais au format WORD ou PDF devront parvenir au secrétariat du colloque sis à :

Institut National de Cartographie
Avenue Monseigneur Vogt,
Boîte Postale 157
Yaoundé, Cameroun.

Le site web dédié à l'organisation de cet événement est le suivant :

<http://www.inc.ayoos.com>

Contacts

- Michel SIMEU KAMDEM, tel. (237) 22 03 50 84 ; (237) 99 80 93 14 michel.simeu@camnet.cm
- Jean Pierre NGHONDA, tel. (237) 22 23 62 27 ; (237) 77 84 42 71 enpcam@yahoo.com

V- PROGRAMME PREVISIONNEL

JOUR I : 9 novembre 2009

8h-10h00	Inscription
10h-12h	Cérémonies d'ouverture Allocutions des différentes autorités
12h00	Cocktail
14h-15h	Présentation en plénière
15h-15h30	Pause café
15h30-16h30	Présentation en plénière
16h30-17h30	Session technique

JOUR II : 10 novembre 2009

8h30-10h00	Présentation en plénière
10h-10h30	Pause café
10h30-12h30	Présentation en plénière
12h45-13h45	Déjeuner
14h-15h	Présentation en plénière
15h-16h	Présentation en plénière
16h-16h30	Pause café
16h30-17h30	Session technique

JOUR III : 11 novembre 2009

8h30-10h00	Présentation en plénière
10h-10h30	Pause café
10h30-12h30	Présentation en plénière
12h45-13h45	Déjeuner
14h-15h	Présentation en plénière
15h-16h	Présentation en plénière
16h-16h30	Pause café
16h30-17h30	Session technique

JOUR IV : 12 novembre 2009

8h30-10h00	Présentation en plénière
------------	--------------------------

10h-10h30	Pause café
10h30-12h30	Présentation en plénière
12h45-13h45	Déjeuner
14h-15h	Présentation en plénière
15h-16h	Présentation en plénière
16h-16h30	Pause café
16h30-17h30	Session technique

JOUR V : 13 novembre 2009

8h30-13h00	Visite guidée pour examiner la problématique de la ville durable dans deux villes : Mbalmayo et Yaoundé
13h30-14h45	Déjeuner
15h-16h30	Cérémonies de clôture
17h	Départ des participants